



#04

Lettre d'information
JANVIER 2019

LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DU RIF GARCIN

ÉDITO



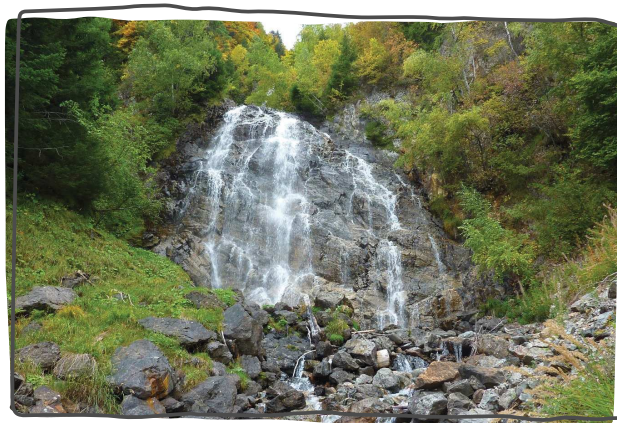
Tout d'abord, je tiens à vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année 2019 !

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées dans le cadre de la démarche de concertation organisée autour du projet hydroélectrique du Rif Garcin à partir du printemps 2018. Les différents ateliers de concertation ont permis aux habitants d'Ornon de se familiariser avec le projet (caractéristiques techniques et études environnementales) mais aussi d'en co-construire certains aspects. Vous avez été nombreux à nous poser des questions sur ces différents sujets, à exprimer vos inquiétudes aussi parfois, et à nous soumettre vos propositions.

La suite de cette lettre d'information revient plus précisément sur les quatre ateliers de concertation et sur l'excursion le long du Rif Garcin qui ont lieu de juin à décembre 2018, dans le cadre de la démarche. Nous vous en souhaitons bonne lecture et vous remercions pour votre participation et vos propositions lors de ces différents événements.

Clément Robert, Responsable du projet du Rif Garcin, GEG

La démarche de concertation s'est achevée mi-décembre avec le 4^e atelier de co-construction. Cependant, GEG reste à l'écoute pour répondre à toutes vos questions sur le projet, échanger avec vous au sujet des propositions que vous avez formulées pendant toute la démarche ou pour recueillir les nouvelles idées que vous pourriez exprimer.



**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER
CLÉMENT ROBERT PAR TÉLÉPHONE : 06 68 37 21 40
OU BIEN PAR MAIL : C.ROBERT@GEG.FR**

POURQUOI DÉVELOPPER UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE À ORNON ?



Dans la loi de transition énergétique de 2016, l'objectif fixé par l'État requiert que d'ici à 2030, les énergies renouvelables représentent 32% du mix énergétique français. De nombreuses études montrent que les départements de la Savoie et de l'Isère présentent les potentiels hydroélectriques les plus élevés en France.

En 2017, la commune d'Ornon a décidé de s'engager dans une démarche globale en faveur du développement durable et de participer à cet objectif national. C'est dans ce cadre que GEG a été choisi par la commune pour développer un projet de centrale hydroélectriques sur le Rif Garcin .

L'HISTORIQUE DU PROJET

La commune d'Ornon a été sollicitée plusieurs fois depuis 2014 pour le développement d'un projet hydroélectrique sur le Rif Garcin. Des nombreux enjeux environnementaux et humains ont été mis en évidence ; le conseil municipal n'a donc pas souhaité donner suite à ces projets.

En fin d'année 2016, GEG (Gaz Electricité de Grenoble) a présenté un nouveau projet à la commune, tenant compte des enjeux identifiés (réduction du tracé de la conduite, localisation différente). Le Conseil Municipal d'Ornon a donné son accord à GEG en avril 2017 pour que les études techniques et environnementales puissent se poursuivre.

LE PROJET DU RIF GARCIN, DE QUOI PARLE-T-ON ?



LOCALISATION DU PROJET ET POTENTIEL DE PRODUCTION

LE PROJET EN RÉSUMÉ



POINT DE CAPTAGE :
Au niveau du pont de la Basse Montagne



LONGUEUR DE LA CONDUITE FORCÉE (ENTERRÉE):
1 650 M

(sauf pour la traversée du cours d'eau au niveau du bâtiment : création d'une passerelle sur quelques mètres, 2m au-dessus de l'eau)

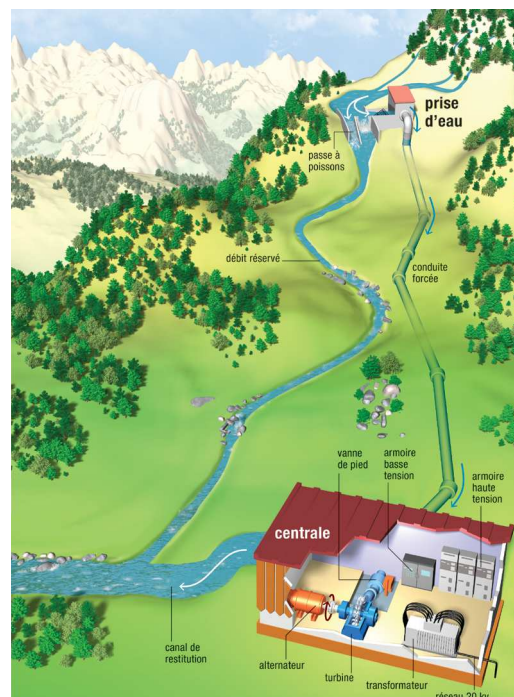
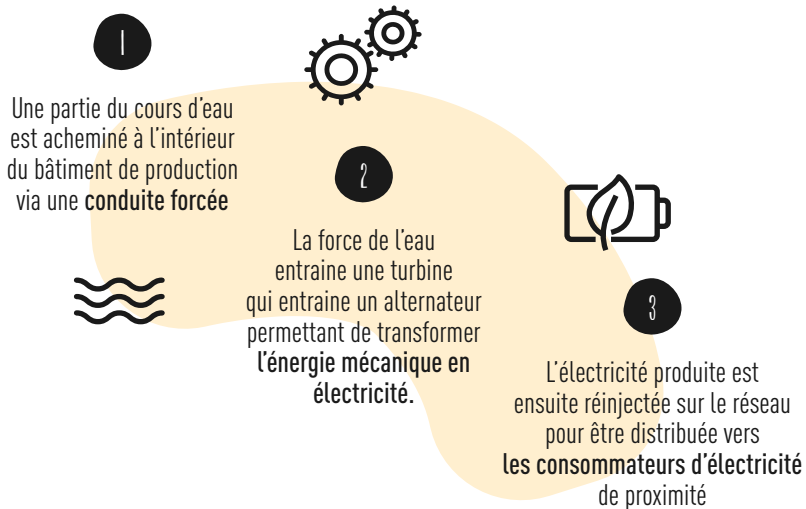


LOCALISATION DE LA CENTRALE :
50 m en amont du pont de la route menant au Guillard

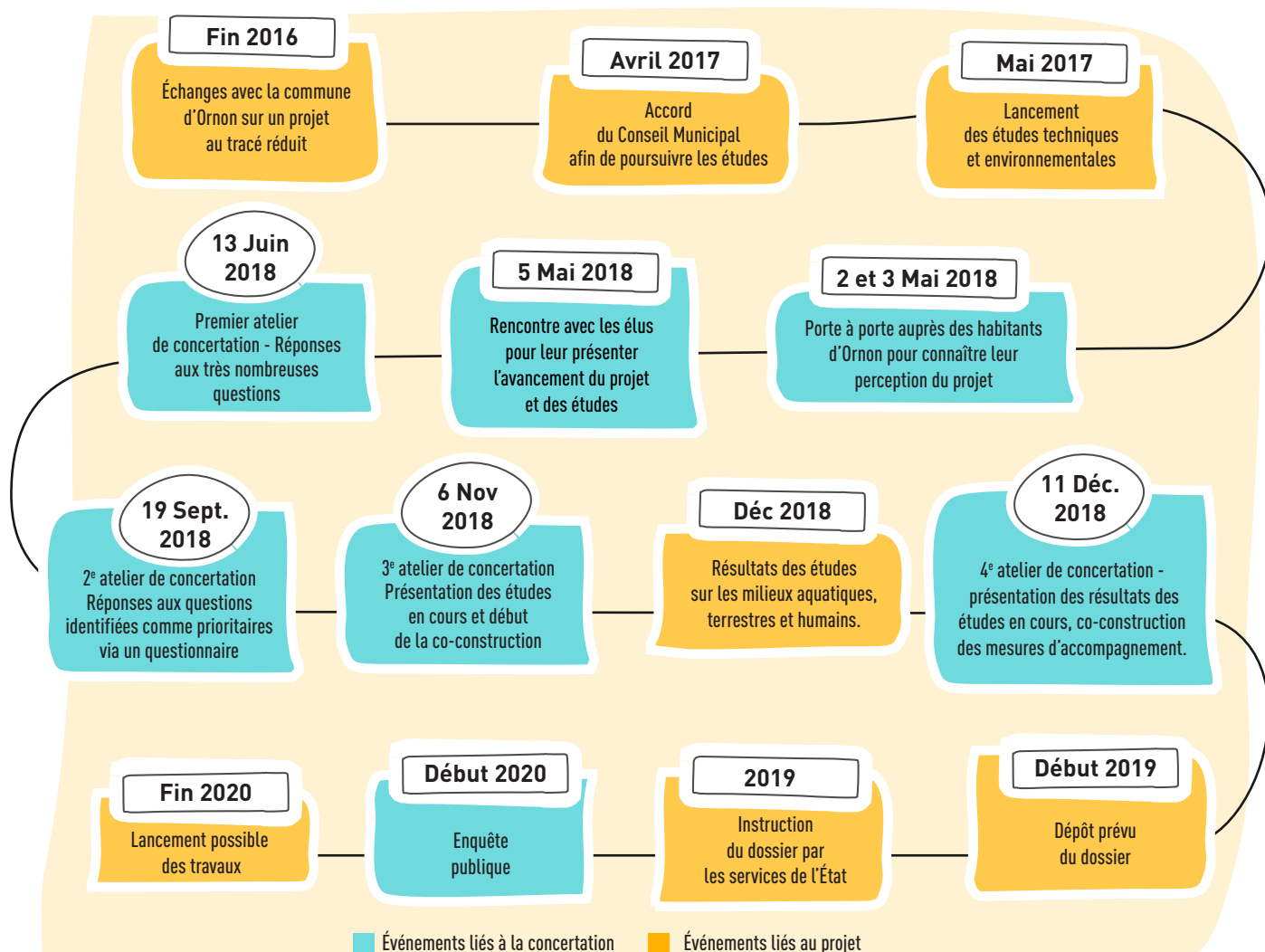


PRODUCTION ESTIMÉE :
3,8 GWh/An

L'HYDROÉLECTRICITÉ, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



LE CALENDRIER DU PROJET



LA DÉMARCHE CONCERTATION

Chez GEG, nous avons à cœur de développer nos projets main dans la main avec les territoires qui les accueillent. C'est pourquoi, pour le projet du Rif Garcin, nous avons mandaté Mazars Alter&Go pour animer une démarche de concertation et donner l'occasion à tous les habitants de s'informer sur le projet et d'en co-construire certains éléments. Cette démarche a permis aux habitants d'exprimer leur avis, de poser toutes leurs questions et de réfléchir à la façon dont le projet peut profiter au développement local de la commune.



L'atelier de concertation n°1

Le premier atelier de concertation s'est déroulé le 13 juin 2018 dans la salle de la mairie d'Ornon. Une quarantaine de personnes étaient présentes pour assister à la présentation du projet technique de micro-centrale hydroélectrique.

Après cette présentation par GEG, les participants se sont répartis en deux sous-groupes de travail sur :

Les mesures d'accompagnement
du projet : variabilité du débit
réservé, intégration paysagère
des ouvrages,
coupe d'arbres, etc.

Les retombées
économiques du projet
et leur utilisation
sur la commune

L'atelier de concertation n°2

Le deuxième atelier de concertation qui s'est tenu le 19 septembre dans la salle des fêtes de la mairie d'Ornon a réuni une cinquantaine de personnes.

Tout d'abord, le maire de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne, qui accueille aussi une centrale sur sa commune, est venu témoigner des relations entretenues avec GEG et des différents impacts de la centrale sur la commune.

Ensuite, l'atelier a permis de répondre aux questions que les habitants d'Ornon avaient identifiées comme prioritaires au cours d'un questionnaire envoyé par Internet et par courrier pendant l'été. 3 thèmes avaient été choisis : les études environnementales en cours, l'insertion paysagère de la prise d'eau à la Basse Montagne, et le débit réservé. Ils ont été abordés l'un après l'autre pendant l'atelier.



1

LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES EN COURS

Le bureau d'étude environnementale SETIS mandaté par GEG a présenté les résultats des études et les premières incidences du projet sur l'environnement. Les participants ont pu ensuite poser toutes leurs questions sur ces sujets.



2

L'INSERTION PAYSAGÈRE DE LA PRISE D'EAU À LA BASSE MONTAGNE

GEG a proposé deux scénarii pour la localisation de la prise au niveau du site Basse Montagne. Les participants ont ensuite échangé sur la pertinence comparée des deux scénarii, exprimant leur préférence pour la première option.

3

LE DÉBIT RÉSERVÉ

Enfin, la dernière partie de l'atelier avait pour objet d'expliquer en détail ce qu'est le débit réservé et comment il est calculé puis d'échanger sur les valeurs possibles pour le Rif Garcin, en comparant notamment divers visuels le représentant avec des débits différents.



Photo prise le 08/09/2017-32 l/s



Photo prise le 27/09/2017-80 l/s

Excursion le long du Rif Garcin

Pour répondre une à demande formulée au deuxième atelier, une journée d'excursion a été organisée le 10 octobre 2018 pour que les participants puissent observer le Rif Garcin en plusieurs endroits et discuter sur le terrain du projet et des impacts potentiels de celui-ci. 9 personnes ont participé à cette excursion.

La journée a commencé à 10h par la visite de la zone où le bâtiment de production est envisagé, puis s'est poursuivie à la Basse Montagne, avant de se terminer au pied de la cascade du Rif Garcin.

Chaque lieu visité a fait l'objet de discussions et d'échanges autour des mesures prévues avant, pendant et après le chantier. De plus, des mesures de débits ont été réalisées systématiquement.



Mesure du faible débit d'un affluent du Rif Garcin pour pouvoir associer une valeur à un visuel

Si vous êtes intéressés par la visite d'une centrale hydroélectrique

comparable à celle qui serait construite sur le Rif Garcin, merci de contacter :

Clément Robert -

C.Robert@geg.fr - 06 68 37 21 40

L'atelier de concertation n°3

Le troisième atelier de concertation s'est tenu le 6 novembre à la salle des fêtes de la mairie d'Ornon et a réuni une quinzaine de personnes. Cet atelier s'est divisé en deux parties. Le premier temps était dédié aux dernières questions qui avaient été identifiées comme prioritaire par les habitants lors du questionnaire : rentabilité du projets, retombées économiques pour la commune et possibilité d'un financement participatif.

La deuxième partie de l'atelier avait pour objectif de commencer la co-construction des mesures compensatoires et d'accompagnement.

De nombreuses propositions ont été formulées concernant :

- La prise d'eau
- L'aménagement du site Basse Montagne
- La remise en état des sentiers de randonnée existants.
- La mise en place d'actions pédagogiques autour du projet et de ses impacts



L'atelier de concertation n°4

Le quatrième atelier de concertation s'est tenu le 11 décembre dans la salle de la mairie d'Ornon et a réuni une dizaine de personnes.

Tout d'abord, cet atelier a été l'occasion de présenter les résultats des études réalisées par le bureau d'étude SETIS sur les milieux aquatiques et terrestres, et sur le paysage et le milieu humain. Dans un deuxième temps, l'atelier a permis de poursuivre la co-construction des mesures compensatoire et d'accompagnement à partir des propositions formulées lors de l'atelier n°3. Certaines propositions ont été abandonnées ; de nouvelles ont été formulées comme par exemple l'installation de bornes de recharge pour vélos électriques.

Voici les principales propositions qui ont émergé concernant le projet et qui seront ajoutées au dossier par GEG :

LA PRISE D'EAU :

- Réaliser un local en pierre avec le toit en ardoise.
 - Ajouter des barrières en pierre sur le pont et/ou végétaliser le sol du pont.

L'AMÉNAGEMENT DU SITE BASSE MONTAGNE :

- Déplacer le lieu de stationnement des véhicules autorisés en aval du pont.
- Ajouter une barrière sur le pont pour en interdire l'accès mais le laisser franchissable en cas de besoin.
- Étudier l'écosystème du lieu pour déterminer s'il faut couper des arbres et si oui, lesquels précisément.
- Prévoir la base vie du chantier en aval du pont.

LES SENTIERS DE RANDONNÉE :

Mise en avant des sentiers existants et réalisation de circuits pédagogiques dédiés à
1) la faune, la flore et l'environnement
et 2) au projet et à l'hydroélectricité.

LE BÂTIMENT DE PRODUCTION :

- Prévoir un habillage cohérent avec les maisons d'Ornon (pas de revêtement blanc, ni de bardage en bois, mais plutôt de la pierre).

Puis dans un dernier temps, un moment d'échange a été proposé autour de l'investissement et du financement participatif suite à un sondage envoyé aux riverains afin de connaître leur intérêt pour deux types d'options proposées (voir page suivante).

DES PROPOSITIONS LIÉES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ONT ÉTÉ FORMULÉES. ELLES DEVRONT ÊTRE ÉTUDIÉES PAR GEG

- Mettre à disposition des vélos et des bornes électriques dans le village afin de visiter la région avec une énergie renouvelable et non polluante.



LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le financement participatif est une démarche volontaire de GEG qui peut se décliner de deux façons :

- Ouverture du capital du projet aux citoyens et aux collectivités qui le souhaitent...
- Prise de participation dans le projet. Les investisseurs deviennent actionnaire du projet.

QU'EST-CE QUE ÇA RAPPORTE ?

Investissement participatif : Les habitants intéressés mobilisent une certaine somme sous forme de placements individuels dont les intérêts annuels (plus importants que ceux d'un livret A) peuvent être de 3 ou 4%. Les habitants bénéficient ainsi des retombées financières générées par l'installation.

Prise de capital : Les investisseurs contribuent au capital nécessaire à la réalisation du projet. Concrètement, ils achètent des actions dans la société qui va porter le développement du projet et participent aux décisions le concernant. En contrepartie, ils reçoivent des dividendes.

JE SUIS INTÉRESSÉ(E), QUE DOIS-JE FAIRE ?

Vous êtes intéressés pour en savoir plus et participer ?
Contactez-nous ! Pour que cette option puisse être mise en place, il doit y avoir un nombre suffisant de participants.

Contact : **Clément Robert**
C.Robert@geg.fr- 06 68 37 21 40

Pour plus d'informations

Retrouver toutes les informations sur le projet ainsi que les comptes rendus des ateliers, sur le site internet du projet www.hydro-rifgarcin.fr 

